

Communiqué hebdomadaire du Conseil d'Etat

5 mars 2025

La version Internet fait foi

Sommaire

| | |
|--|---|
| Décisions du Conseil d'Etat | 4 |
| Genève | 4 |
| Fondation genevoise pour le dépistage du cancer: renouvellement du contrat de prestations | 4 |
| Adoption du rapport sur la stratégie de l'aéroport à moyen et long terme | 4 |
| Pour une politique ambitieuse en matière d'emploi et de réinsertion professionnelle: réponse à une motion | 5 |
| Déverglaçage et déneigement du réseau routier cantonal: renouvellement des conventions | 5 |
| Caisse publique de prêts sur gages: taux d'intérêts pour 2025 | 6 |
| Félicitations au Conseil d'Etat valaisan élu | 6 |
| Rencontre avec l'Association des communes genevoises | 6 |
| Autres décisions en bref | 7 |
| Aides financières | 7 |
| Approbation des comptes et du rapport de gestion 2023 du Fonds intercommunal d'assainissement | 7 |
| Agenda des invitations à la presse | 8 |

Décisions du Conseil d'Etat

Genève

Fondation genevoise pour le dépistage du cancer: renouvellement du contrat de prestations

Le Conseil d'Etat a transmis au Grand Conseil un projet de loi attribuant à la Fondation genevoise pour le dépistage du cancer une aide financière d'un montant total de 6 886 115 francs pour les années 2025 à 2028.

Dans le cadre de ce contrat, la fondation s'engage à:

- promouvoir la prévention et le dépistage des cancers du sein et du côlon;
- garantir que la population cible puisse bénéficier d'un dépistage du cancer du sein et du côlon équitable, financièrement accessible et de qualité;
- travailler de manière coordonnée avec les autres acteurs cantonaux et nationaux impliqués dans la prévention des cancers et leur traitement;
- assurer une expertise cantonale dans le domaine du dépistage organisé des cancers;
- développer un projet pilote pour la sensibilisation et l'accès au dépistage du cancer du col de l'utérus.

Parmi les actions particulières liées à ces prestations figurent le renforcement de la décision partagée entre médecin et patient et l'accès aux programmes de dépistage, indépendamment des capacités socio-économiques du patient.

Pour toute information complémentaire aux médias: M. Cédric Alber, directeur de la communication, office cantonal de la santé, DSM, T. 079 645 98 66.

Adoption du rapport sur la stratégie de l'aéroport à moyen et long terme

Le Conseil d'Etat a approuvé la stratégie et le plan d'affaires de l'Aéroport international de Genève (AIG) à moyen et long terme. Il a également pris acte du préavis de la commission consultative pour l'accompagnement de l'évolution de la plateforme aéroportuaire (CCAEP) et adopté un rapport à l'intention du Grand Conseil. Ce dernier résume les objectifs stratégiques de l'AIG pour la période allant de 2024 à 2032, la planification directrice des infrastructures jusqu'en 2034 ainsi que le plan d'affaires jusqu'en 2028.

Selon les projections, l'aéroport devrait accueillir 18,7 millions de passagers et passagères, ce qui correspond à 187'600 mouvements d'avions à l'horizon 2030. Ces prévisions s'accompagnent d'engagements concrets, notamment réduire les nuisances sonores après 22h et la pollution ainsi que finaliser l'insonorisation des bâtiments autour de l'aéroport. Dans sa volonté de poursuivre la transformation de l'AIG vers un modèle plus durable, sa direction s'engage également à maintenir un dialogue permanent avec toutes les parties prenantes.

Les recommandations de la CCAEPA sont jointes au rapport et seront intégrées dans les réflexions que l'AIG et le Conseil d'Etat devront mener, notamment lors des travaux préparatoires sur la révision du Plan sectoriel d'infrastructure aéronautique post-2030.

L'objectif commun consistera à garantir le meilleur équilibre possible entre l'importance économique mais aussi diplomatique de la plateforme aéroportuaire, et la nécessité de préserver la qualité de vie des populations riveraines.

Pour toute information complémentaire aux médias: M. Dejan Nikolic, secrétaire général adjoint chargé de communication, DF, T. 079 416 84 10.

Pour une politique ambitieuse en matière d'emploi et de réinsertion professionnelle: réponse à une motion

Le Conseil d'Etat a transmis au Grand Conseil son rapport sur la motion intitulée "Pour une politique ambitieuse en matière d'emploi et de réinsertion professionnelle". Il confirme que l'office cantonal de l'emploi (OCE) privilégie aujourd'hui déjà le rapprochement entre la formation et l'emploi et développe ainsi de manière constante son offre de formation en fonction des besoins du marché du travail, des profils des candidats à l'emploi et de l'évolution du chômage.

En 2020 déjà, dans le cadre de la pandémie COVID-19, le Conseil d'Etat s'était engagé dans le développement de l'employabilité avec la mise sur pied d'une task force Employabilité, devenue en mars 2023 une commission officielle: le Conseil pour le développement de l'employabilité (CDE). Dès le début de la nouvelle législature 2023-2028, le Conseil d'Etat a aussi créé une délégation du Conseil d'Etat à l'employabilité. Cette dernière a entériné la proposition du CDE d'élaborer un premier Plan directeur cantonal de l'employabilité.

Dans l'intervalle, l'OCE encourage déjà la qualification professionnelle pour répondre aux exigences du marché du travail à travers l'allocation de formation. L'OCE a aussi inauguré en 2024 son second restaurant d'application, le SPARK, dans le but de permettre aux demandeuses et demandeurs d'emploi d'acquérir des compétences diversifiées et immédiatement applicables dans une grande variété d'établissements. Ces formations sont valorisées auprès des entreprises, grâce à des microcertifications, qui permettent d'attester des compétences attendues. Elles seront élargies à d'autres secteurs en pénurie.

Pour toute information complémentaire aux médias: Mme Esther Mamarbachi, porte-parole, DEE, T. 078 628 80 08.

Déverglaçage et déneigement du réseau routier cantonal: renouvellement des conventions

Le Conseil d'Etat a approuvé les conventions relatives au déverglaçage et au déneigement du réseau routier cantonal avec les villes de Lancy, Vernier, Meyrin et du Grand-Saconnex, ainsi que les communes de Jussy et Chancy.

En période hivernale, le canton doit assurer des conditions d'utilisation du réseau routier praticables et sécurisées pour les usagers. A cet effet, un dispositif de pilotage et d'intervention est activé de novembre à mars afin de garantir cette prestation, en mobilisant des ressources externes d'origine publique (communes) et privée (prestataires privés).

La mise à disposition desdites ressources avec certaines communes est formalisée par le biais de conventions, qui font l'objet ici d'une mise à jour à la suite de l'évolution des bases de calcul pour le déblaiement de la neige des transports courte distance, établies en 2023 par l'Association suisse des transports routiers.

Pour toute information complémentaire aux médias: M. Christian Gorce, ingénieur cantonal et directeur

Caisse publique de prêts sur gages: taux d'intérêts pour 2025

Le Conseil d'Etat a approuvé les taux d'intérêts fixés par le conseil d'administration de la Caisse publique de prêts sur gages (CPPG) pour l'année 2025.

Les taux restent inchangés par rapport à l'année 2024, à savoir:

- prêts ne dépassant pas 350 francs en capital: sans intérêt
- prêts de 351 à 700 francs: 5% par an
- prêts de 701 francs et plus: 7,5% par an
- droit fixe sur tous les prêts (droit d'engagement): 6% (unique, à la conclusion du prêt).

Pour toute information complémentaire aux médias: Mme Tatiana Oddo Clerc, secrétaire générale adjointe chargée de communication, DF, T. 022 327 98 21.

Félicitations au Conseil d'Etat valaisan élu

Le Conseil d'Etat a adressé ses chaleureuses félicitations à la conseillère d'Etat et aux conseillers d'Etat élus ce dimanche. Le gouvernement est convaincu que les excellentes relations qui ont toujours existé entre les deux cantons continueront à prospérer.

Rencontre avec l'Association des communes genevoises

Le Conseil d'Etat a rencontré ce jour les membres du bureau de l'Association des communes genevoises dans le cadre d'un déjeuner de travail. Cette rencontre traditionnelle a été l'occasion d'aborder différents sujets d'actualité.

Autres décisions en bref

Aides financières

Le Conseil d'Etat a accordé les aides financières suivantes:

- 300'000 francs à AgriVulg Sàrl, pour l'année 2025
 - 240'000 francs à l'association cantonale genevoises de badminton, pour les années 2025 à 2028
 - 140'000 francs à l'association Canoë Club Genève, pour les années 2025 à 2028
 - 180'000 francs à l'association Triathlon Club Genève, pour les années 2025 à 2028
 - 445'524 francs à l'Association pour le patrimoine industriel (API), pour les années 2024 à 2026
-

Approbation des comptes et du rapport de gestion 2023 du Fonds intercommunal d'assainissement

Le Conseil d'Etat a approuvé les comptes et le rapport de gestion du Fonds intercommunal d'assainissement (FIA) pour l'exercice 2023. Le déficit de 4,185 millions de francs s'explique notamment par la réalisation de trois chantiers majeurs en zone de développement. Néanmoins, la vision sur dix ans affiche une situation équilibrée entre les charges et les recettes.

Agenda des invitations à la presse

Sous réserve de modifications

| Date | Sujet | Lieu | Dpt | Contact |
|------------------|--|--|------------|---------------------------------------|
| 6 mars 9h30 | Un plan directeur pour faire de Genève un pôle international de l'innovation | Campus Biotech, salle VIP (dernier étage) 9, chemin des Mines | DEE | Esther Mamarbachi T. 078 628 80 08 |
| 24 mars 10h30 | Statistiques policières de la criminalité et activité de la police en 2024 | Salle "Fenêtre" du Nouvel hôtel de police 5, chemin de la Gravière Les Acacias | DIN | Laurent Paoliello T. 079 985 86 75 |